



Bruxelles, le 5 mars 2025

**BGL, NLA et FNTR appellent à un meilleur cadre européen
pour la transition verte du transport routier de marchandises**

Mardi 4 mars, les représentants du bureau commun BGL, FNTR et NLA ont organisé à Bruxelles, un échange au Parlement européen avec les députés Christophe Grudler (FR – Renew), Marianne Vind (DK-S&D) et Asger Christensen (DK-Renew). Un second rendez-vous s'est également tenu à la Commission européenne avec Magda Kopczynska, Directrice générale de la DG MOVE (Mobilité et Transport).

Au cours de ces échanges, la délégation menée par les DG des trois fédérations Florence Berthelot (FNTR), Erik Østergaard (NLA) et Dirk Engelhardt (BGL), a fait entendre sa voix, sur trois grands thèmes pour :

- **Défendre une approche plus pragmatique de la transition énergétique.**

Plusieurs facteurs importants manquent encore pour que la grande majorité des entreprises de transport routier soit en mesure d'investir dans des véhicules à zéro émission. La neutralité technologique doit encore jouer un rôle à court et moyen terme, en donnant aux carburants renouvelables, tels que le biogaz et le HVO, un rôle plus important.

Étant donné que l'infrastructure de recharge et l'approvisionnement suffisant en électricité verte ne sont pas en place, nous recommandons une révision anticipée de la législation sur les objectifs de CO2 pour les nouveaux véhicules lourds (HDV) afin de laisser le temps au marché de s'adapter.

Les entreprises de transport routier ont besoin d'une capacité accrue sur le réseau électrique dans les dépôts, les zones industrielles et les terminaux de transport. Un fonds d'investissement dédié pour accélérer la mise en place d'infrastructures de recharge et des mécanismes pour stabiliser les prix de l'électricité sont des mesures indispensables qui peuvent aider le secteur à réaliser une transition verte.

- **La compétitivité de l'industrie européenne du transport routier est étroitement liée à l'application efficace des règles du paquet Mobilité.** Le bureau commun demande à la Commission européenne de réaliser une étude d'impact et de suivre de près l'effet de la suppression du retour du camion toutes les 8 semaines pour voir si le problème des sociétés boîte à lettres apparaît de nouveau. Si tel est le cas, la règle devrait être réintroduite. En outre, les conditions de travail des conducteurs doivent être étroitement surveillées et les États membres de l'Union européenne devraient consacrer les ressources nécessaires à l'application et à des contrôles mieux ciblés des règles du Paquet Mobilité.
- **Pour remédier à la pénurie de conducteurs, il est nécessaire de rendre la profession plus attractive.** La révision en cours de la directive sur le permis de conduire est importante pour faciliter l'accès des jeunes conducteurs au métier. De plus, une révision de la directive sur la formation des conducteurs est nécessaire pour mettre à jour les règles et les rendre plus pertinentes afin de former les conducteurs aux compétences nécessaires pour l'industrie du transport routier. Pour ce faire, il est important de permettre à des conducteurs retraités de travailler à temps partiel et de réduire les formalités administratives pour les entreprises.

Florence BERTHELOT (FNTR), Erik ØSTERGAARD (NLA) et Dirk ENGELHARDT (BGL) ont déclaré : « *Le secteur du transport routier de marchandises se trouve à un moment décisif, les entreprises sont sévèrement mises à l'épreuve par la situation économique alors que l'Europe est confrontée à une demande de transport en croissance structurelle. Nous nous réjouissons donc que l'UE se concentre sur la réduction des obligations de déclaration excessives. Des investissements importants dans la transition énergétique sont nécessaires, mais ils ont lieu dans un contexte très difficile. Nous appelons donc les États membres de l'UE à consacrer beaucoup plus de fonds au déploiement d'infrastructures de recharge et à l'extension du réseau électrique nécessaire pour soutenir l'électrification des véhicules. Nos entreprises souffrent encore beaucoup de pratiques concurrentielles déloyales et d'une lourdeur administrative inutile.* »

« *Heureusement, nous avons reçu des signes encourageants de la part des décideurs du Parlement et de la Commission, qui ont compris nos problèmes en ce qui concerne le verdissement du transport de marchandises, l'application plus efficace de la législation pour garantir des conditions de concurrence équitables et simplification administrative pour les entreprises de transport. Les récentes propositions de la Commission vont dans la bonne direction. Mais ce n'est qu'un début, et nous avons besoin de progrès constants au cours de cette législature.* »